

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2026 à 17h30

**Étaient présents :**

ALVES Maria - BALMAND Claude - BENVENUTO Nadine – CARRARA Christine – CHOUVELLON Louise - GALLO Bernadette - LAFFARGUE Dominique – MAURICE Nadia – NAEGELEN André - SENTIS Fabienne

**Avaient donné procuration pour voter :**

EYBERT-PRUD'HOMME Michèle à donné pouvoir à CARRARA Christine - HURIEZ Joëlle à donné pouvoir à MAURICE Nadia - REMOND Luc à donné pouvoir à BENVENUTO Nadine

**Étaient absents :**

ACHARD Elisabeth - Anne GERIN - LAFFARGUE Dominique - PUYGRENIER Damien - TORRES Viviane

**Secrétaire de séance :** Christine CARRARA

**Rapporteur :** Nadine Benvenuto

N°	Objet de la délibération	Vote
013	Finances – reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025	Suffrages exprimés : 13 Pour : 13    Contre : 0    Abstention : 0
014	Finances – Budget primitif 2026 – budget principal du Centre communal d'action sociale (CCAS)	Suffrages exprimés : 13 Pour : 13    Contre : 0    Abstention : 0

Voreppe le 18 mars 2026

Luc REMOND



Président du CCAS

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
RÉUNION du 17 MARS 2026**

L'an deux mille vingt six, le 17 mars à 17h30, les membres du Conseil d'administration de VOREPPE, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de Voreppe, sous la présidence de Madame Nadine BENVENUTO, Vice présidente

Date de convocation : 05 MARS 2026

**Étaient présents :**

ALVES Maria - BALMAND Claude - BENVENUTO Nadine – CARRARA Christine – CHOUVELLON Louise - GALLO Bernadette - LAFFARGUE Dominique – MAURICE Nadia – NAEGELEN André - SENTIS Fabienne

**Avaient donné procuration pour voter :**

EYBERT-PRUD'HOMME Michèle à donné pouvoir à CARRARA Christine - HURIEZ Joëlle à donné pouvoir à MAURICE Nadia - REMOND Luc à donné pouvoir à BENVENUTO Nadine

**Étaient absents :**

ACHARD Elisabeth - Anne GERIN - LAFFARGUE Dominique - PUYGRENIER Damien - TORRES Viviane

**Secrétaire de séance :** Christine CARRARA

**N° 013/2026 - Finances – Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025**

**Rapporteur :** Nadine BENVENUTO

**Exposé :**

Le rapporteur informe expose au Conseil d'administration :

La nomenclature comptable M57 permet, sur la base du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), de reporter au budget de manière anticipée, sans attendre l'arrêté du compte de gestion et l'adoption du compte administratif, les résultats de l'exercice antérieur dans leur intégralité.

Ces résultats doivent être justifiés par :

une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public) ;

les états des restes à réaliser (RAR) au 31 décembre 2025 établis et visés par l'ordonnateur ;

et soit le compte de gestion s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visé par le comptable public).

Le résultat de clôture prévisionnel du budget principal du Centre communal d'action social (CCAS) pour 2025 s'établit ainsi qu'il suit :



Dépenses

Re

Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2025	941 510,95 €	989 147,74 €	47 636,79 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2025)		119 482,61 €	119 482,61 €
	Résultat à affecter			167 119,40 €

Dépenses

Recettes

Soldes (+ ou -)

Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2025	48 794,82 €	11 740,53 €	-37 054,29 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2025)		69 516,71 €	69 516,71 €
	Résultat à affecter			32 462,42 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2025

Fonctionnement

Investissement

12 039,54 €

12 039,54 €

Résultat global de la section de fonctionnement 2025

167 119,40 €

Solde d'exécution de la section d'investissement 2025 (=R001 N+1)

32 462,42 €

Solde des restes à réaliser en investissement 2025

12 039,54 €

Excédent de financement de la section d'investissement après RAR

20 422,88 €

Couverture obligatoire du besoin de financement 2026 (compte 1068)

Couverture complémentaire du besoin de financement 2026 (compte 1068)

Solde net de résultat de fonctionnement (R002 N+1)

167 119,40 €

Le solde de la section de fonctionnement de l'exercice 2025 présente un résultat excédentaire d'un montant de 167 119,40 € avant reste à réaliser. Le montant des restes à réaliser en fonctionnement présente un solde négatif nul.

La section d'investissement présente un excédent de financement de 20 422,88 € après prise en compte du solde négatif des restes à réaliser d'investissement d'un montant de 12 039,61 €.

L'ensemble de ces montants sera inscrit au budget primitif 2026, ainsi que le détail des restes à réaliser.

Compte tenu des excédents cumulés constatés au 31/12/2025 sur les 2 sections, il n'est pas prévu de délibération d'affectation. Si nécessaire, une délibération d'affectation définitive du résultat interviendra après le vote du compte administratif.

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2026, conformément aux dispositions de la nomenclature M57.

*NB : Selon le tome 2 de la M57, le résultat, sur lequel porte la décision d'affectation, est le résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice. Pour la détermination du résultat à affecter, il n'est pas tenu compte des restes à réaliser de la section de fonctionnement.*

*Seul le besoin de financement de la section d'investissement intègre les restes à réaliser de cette section en dépenses et en recettes.*

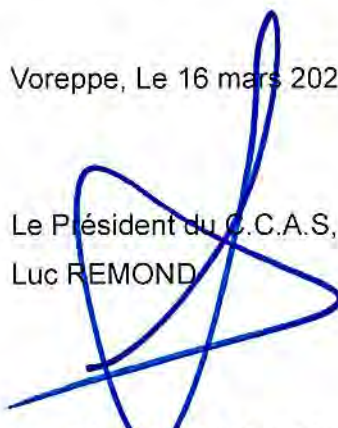
#### Décision :

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité de

- \* de constater les résultats de l'exercice 2025 :
  - 1 Excédent de fonctionnement de 167 119,40 €
  - 2 Excédent d'investissement de 32 462,42 €
- \* de décider la reprise anticipée des résultats pour le budget primitif 2026 et l'inscription au :
  - 1 R001 – solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 32 462,42 €
  - 2 1068 – couverture complémentaire au besoin de financement 2025 : 0 €
  - 3 R002 – résultat de fonctionnement reporté : 167 119,40.€

Voreppe, Le 16 mars 2026

Le Président du C.C.A.S,  
Luc REMOND



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :*

*- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,*

*- 2 mois après l'instauration du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
RÉUNION du 17 MARS 2026**

L'an deux mille vingt six, le 17 mars à 17h30, les membres du Conseil d'administration de VOREPPE, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie de Voreppe, sous la présidence de Madame Nadine BENVENUTO, Vice présidente

Date de convocation : 05 MARS 2026

**Étaient présents :**

ALVES Maria - BALMAND Claude - BENVENUTO Nadine – CARRARA Christine – CHOUVELLON Louise - GALLO Bernadette - LAFFARGUE Dominique – MAURICE Nadia – NAEGELEN André - SENTIS Fabienne

**Avaient donné procuration pour voter :**

EYBERT-PRUD'HOMME Michèle à donné pouvoir à CARRARA Christine - HURIEZ Joëlle à donné pouvoir à MAURICE Nadia - REMOND Luc à donné pouvoir à BENVENUTO Nadine

**Étaient absents :**

ACHARD Elisabeth - Anne GERIN - LAFFARGUE Dominique - PUYGRENIER Damien - TORRES Viviane

**Secrétaire de séance :** Christine CARRARA

**N° 014/2026 - Finances - Budget primitif 2026 du Centre communal d'action sociale (CCAS)**

**Rapporteur :** Nadine BENVENUTO

**Exposé :**

Le rapporteur présente le Budget primitif 2026 du budget principal du Centre communal d'action sociale (CCAS)

Ce budget a été élaboré en prenant en compte les préconisations du débat d'orientation budgétaire acté le 03/03/2026 .

Le budget est voté par chapitre en fonctionnement comme en investissement, avec restes à réaliser et avec reprise anticipées de résultats antérieurs pour un montant global de 1 218 688,94 €


L'équilibre s'établit comme suit :




Hôtel de Ville  
1 place Charles de Gaulle  
CS 40147  
38341 Voreppe cedex

Tél 04 76 50 47 47  
Fax 04 76 50 47 48

voreppe@ville-voreppe.fr  
<https://www.voreppe.fr>

 @voreppe

 @VoreppeOfficiel

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'Assemblée	Publié le 18/03/2026 le RAR + vote ID : 038-263810095-20260317-DE260317FI014-DE
011	Charges à caractère général (3)	335 490,00	0,00	357 176,28	357 176,28	357 176,28
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	747 800,00	0,00	697 336,00	697 336,00	697 336,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	18 650,00	0,00	42 400,00	42 400,00	42 400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 101 940,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 096 912,28</b>	<b>1 096 912,28</b>	<b>1 096 912,28</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 142,61	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 103 082,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 098 912,28</b>	<b>1 098 912,28</b>	<b>1 098 912,28</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		30 407,12	30 407,12	30 407,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	6 500,00		11 500,00	11 500,00	11 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>6 500,00</b>		<b>41 907,12</b>	<b>41 907,12</b>	<b>41 907,12</b>

<b>TOTAL</b>		<b>1 109 582,61</b>	<b>0,00</b>	<b>1 140 819,40</b>	<b>1 140 819,40</b>	<b>1 140 819,40</b>
--------------	--	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
-------------------------------------------	--	--	--	--	--	-------------

-

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>1 140 819,40</b>
------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	---------------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'Assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	105 500,00	0,00	111 000,00	111 000,00	111 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	135 600,00	0,00	125 000,00	125 000,00	125 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	748 500,00	0,00	737 700,00	737 700,00	737 700,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>989 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>973 700,00</b>	<b>973 700,00</b>	<b>973 700,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>989 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>973 700,00</b>	<b>973 700,00</b>	<b>973 700,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	500,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>500,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>		<b>990 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>973 700,00</b>	<b>973 700,00</b>	<b>973 700,00</b>
--------------	--	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>167 119,40</b>
-------------------------------------------	--	--	--	--	--	-------------------

-

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>1 140 819,40</b>
------------------------------------------------------	--	--	--	--	--	---------------------

Pour information, la participation communale 2026 prévisionnelle \$ section de fonctionnement.

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	69 153,21	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	6 500,00	12 039,54	47 830,00	47 830,00	59 869,54
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>75 653,21</b>	<b>12 039,54</b>	<b>63 830,00</b>	<b>63 830,00</b>	<b>75 869,54</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>77 653,21</b>	<b>12 039,54</b>	<b>65 830,00</b>	<b>65 830,00</b>	<b>77 869,54</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	500,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>500,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>78 153,21</b>	<b>12 039,54</b>	<b>65 830,00</b>	<b>65 830,00</b>	<b>77 869,54</b>
--------------	------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>
------------------------------------------------------------	--	--	--	--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>77 869,54</b>
-----------------------------------------------------	--	--	--	--	------------------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>3 500,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>3 500,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		30 407,12	30 407,12	30 407,12
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	6 500,00		11 500,00	11 500,00	11 500,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>6 500,00</b>		<b>41 907,12</b>	<b>41 907,12</b>	<b>41 907,12</b>

<b>TOTAL</b>	<b>9 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 407,12</b>	<b>45 407,12</b>	<b>45 407,12</b>
--------------	-----------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>32 462,42</b>
------------------------------------------------------------	------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>77 869,54</b>
-----------------------------------------------------	------------------

**Décision :**

Le Conseil d'administration après avoir délibéré vote le Budget Primitif 2026 du CCAS pour 1 218 688,94 €, répartis pour :

1 140 819,40 € pour la section de fonctionnement et 77 869,54 € pour la section d'investissement.

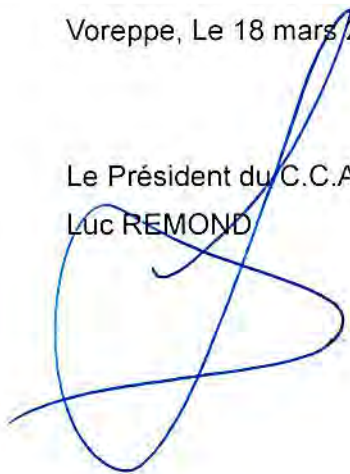
Le Conseil d'administration autorise Monsieur le Président du CCAS à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

Fonctionnement : 7,5 %

Investissement : 7,5 %

Voreppe, Le 18 mars 2026

Le Président du C.C.A.S,  
Luc REMOND



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :*

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale,
- 2 mois après l'instauration du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.